



# **REGLEMENT ANNEXE U15 DISTRICT DU CHER**

## **SAISON 2020 - 2021**



*Joueurs nés en 2006 ou 2007*

Ballon n° 5 – Terrain foot à 11 – Temps de jeu : 2 x 40 mn

### **Article 1 : Organisation**

Le championnat U15 Départemental en phase 1 puis Bi Départemental en phase 2 est ouvert à toutes les équipes U15 du District du Cher et de l'Indre et se déroule en 2 phases.

Le championnat Bi-Départemental D1 et D2 de la Phase 2 ne concernera que les équipes qui auront acquis le droit sportivement de rester en D1 ainsi que les équipes qui accèderont de D2 à l'issue de la Phase 1.

### **Article 2 : Brassage « Départemental 1 » - CHER & INDRE**

Le championnat Brassage « départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller simple.
- 1 poule de 8 équipes
  - ⇒ A l'issue de cette phase, les 2 équipes classées respectivement 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque département accèderont, si elles en ont vocation, à la R2, tandis que les équipes classées respectivement 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de chaque département accèderont au Championnat Bi-Départemental D1.
  - L'équipe classée 6<sup>ème</sup>, ainsi que les 1<sup>ers</sup> de chaque poule « A » et « B » de chaque département accèderont au Championnat Bi-Départemental D2.
  - Enfin, toutes les autres équipes intégreront le championnat Départemental 2 de leur Département. (cf. tableau récapitulatif).

### **Article 3 : Brassage « Départemental 2 » - CHER**

Le championnat Brassage « départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller-retour.
- 1 poule de 7 et 1 poule de 8 équipes.
  - ⇒ A l'issue de cette phase, les équipes classées respectivement 1<sup>ères</sup> des poules « A » et « B » accèderont, si elles en ont vocation, au Championnat Bi-Départemental D1 tandis que les équipes classées respectivement 2<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » accèderont quant à elles, si elles en ont vocation, au championnat Départemental D2 du Cher.
  - Enfin, les équipes classées 7<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » intégreront le championnat Départemental D3 du Cher. (cf tableau récapitulatif)

### **Article 4 : Brassage « Départemental 3 » - CHER**

Le championnat Brassage « départemental 3 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller-retour.
- 1 poule de 8 équipes avec 1 exempt.
  - ⇒ A l'issue de cette phase, les équipes classées respectivement 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de cette poule unique accèderont, au championnat Départemental D2 du Cher.
  - Enfin, les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place intégreront le championnat Départemental D3 du Cher. (cf tableau récapitulatif)

## **Article 5 : Brassage « Départemental 2 » - INDRE**

Le championnat Brassage « départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller-retour.
- 1 poule de 9 et 1 poule de 10 équipes.
  - ⇒ A l'issue de cette phase, les équipes classées respectivement 1<sup>ères</sup> des poules « A » et « B » accèderont, si elles en ont vocation, au Championnat Bi-Départemental D1 tandis que les équipes classées respectivement 2<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » accèderont quant à elles, si elles en ont vocation, au championnat Départemental D2 de l'Indre.
  - Enfin, les équipes classées 7<sup>èmes</sup>, 8<sup>èmes</sup>, 9<sup>èmes</sup> et 10<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » intégreront le championnat Départemental D3 de l'Indre. (cf tableau récapitulatif)

## **Article 6 : Phase 2 - « Bi Départemental U15 D1 »**

Le championnat Bi-Départemental D1 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
  - ⇒ 1 poule de 6 équipes (composée des équipes classées respectivement 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de chaque département.
  - A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Bi-Départemental U15 D1 saison 2020-2021.

## **Article 7 : Phase 2 - « Bi Départemental U15 D2 »**

- Le championnat Bi-Départemental D2 se déroule en 1 phase :
- De Janvier à Juin en match aller - retour.
  - ⇒ 1 poule de 6 équipes (composée de l'équipe classée 6<sup>ème</sup>, ainsi que les 1<sup>ers</sup> de chaque poule « A » et « B » de chaque département
  - A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Bi-Départemental U15 D2 saison 2020-2021.

## **Article 8 : Phase 2 - Départemental 2 - CHER**

Le championnat Départemental 2 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
  - ⇒ 2 poules de 6 équipes (composées des équipes classées respectivement 2<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » issues du Brassage « Dép. 1 » ainsi que les équipes classées 7<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » issues du Brassage « Dép. 1 ».
  - A l'issue de ce championnat, une Finale se déroulera entre les 1ers des Poules « A » et « B » afin de déterminer le Vainqueur du Championnat U15 Départemental 2, saison 2020-2021.

## **Article 9 : Phase 2 - Départemental 3 - CHER**

Le championnat Départemental 3 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
  - ⇒ 1 poules de 8 équipes (composée des équipes classées 7<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » du Brassage « Dép. 1 » ainsi que les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place du Brassage « Dép. 3 ».
  - A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Départemental U15 D3 saison 2020-2021.

## **Article 10 : Phase 2 - Départemental 2 - INDRE**

Le championnat Départemental 2 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
  - ⇒ 2 poules de 6 équipes (composées des équipes classées respectivement 2<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » issues du Brassage « Dép. 1 » ainsi que les équipes classées 7<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » issues du Brassage « Dép. 1 »).
  - A l'issue de ce championnat, une Finale se déroulera entre les 1ers des Poules « A » et « B » afin de déterminer le Vainqueur du Championnat U15 Départemental 2, saison 2020-2021.

## **Article 11 : Phase 2 - Départemental 3 - INDRE**

Le championnat Départemental 3 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
  - ⇒ 1 poules de 8 équipes avec 1 exempt (composée des équipes classées 7<sup>èmes</sup>, 8<sup>èmes</sup>, 9<sup>èmes</sup> et 10<sup>èmes</sup> des poules « A » et « B » du Brassage « Dép. 1 »).
  - A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion Départemental U15 D3 saison 2020-2021.

## **Article 12 : Coupes Départementales**

Toutes les équipes U15 départementales et régionales auront la possibilité de s'engager (1 équipe par club) en Coupe Départementale. Chaque département présentera son organisation.

## **Article 13:**

Les cas non prévus au présent règlement annexe seront étudiés par la Commission Championnats et Coupes conformément aux prescriptions des règlements de la Ligue Centre Val-de-Loire et des règlements généraux de la Fédération Française de Football ou dans l'esprit de ces règlements.